

Pour vous accompagner dans votre rôle de parents, les partenaires sociaux de votre branche professionnelle ont mis en place une **aide forfaitaire de 750 € par enfant né ou adopté depuis le 01/01/2025**.

Cette aide s'adresse à tous les salariés adhérents à la complémentaire santé du régime mutualisé de la CCN Métallurgie et est accordée sous conditions de ressources. Les demandes sont recevables dès la naissance ou l'adoption et jusqu'aux 12 mois de l'enfant ou dans un délai de 12 mois suivant l'acte d'adoption.

Critères d'attribution

- Être salarié et adhérent à la complémentaire santé du régime mutualisé de la CCN Métallurgie.
- Donner naissance ou adopter un enfant. Dans le cas de grossesses ou adoptions gémellaires, un forfait par enfant sera accordé.
- Disposer d'un revenu fiscal de référence annuel inférieur à 25 500 € par part fiscale.

Votre demande

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Justificatifs à joindre à votre demande :

- ☐ Le formulaire dûment rempli, daté et signé par le salarié.
- ☐ Le dernier avis d'imposition sur les revenus (pour les couples non mariés ou pacsés, fournir les 2 avis d'imposition).
- ☐ La copie du livret de famille ou l'acte de naissance ou le justificatif du tribunal dans le cadre d'une adoption.

Consentement au traitement de vos données dans le cadre de cette demande

- ☐ **J'autorise AÉSIO mutuelle à collecter et à traiter mes données de santé uniquement aux fins de gestion de ma demande d'intervention du fonds de solidarité santé de la CCN MÉTALLURGIE**

Les données collectées dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement permettant l'accès et la gestion de votre de d'intervention au fonds de solidarité santé de la CCN Métallurgie. Les informations qui vous concernent sont destinées à AÉSIO mutuelle et à ses partenaires. Ces données pourront également faire l'objet de traitements et d'informations spécifiques aux autorités compétentes dans le cadre d'opération de contrôle et le cas échéant de lutte contre la fraude et le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition au traitement de vos données ainsi que du droit de formuler des directives sur le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à aesio.dpo@aesio.fr ou en écrivant à l'attention du Délégué à la protection des données AÉSIO mutuelle – 173 rue de Bercy – 75012 Paris. Lors de l'exercice de vos droits, la production d'un titre d'identité peut être demandée. En cas de litige persistant, vous avez la faculté de saisir la CNIL sur www.cnil.fr.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent questionnaire et m'engage à fournir les justificatifs demandés ainsi que tout autre justificatif nécessaire au traitement de ma demande.

Fait à :

Le :

Signature

Retournez ce formulaire avec les justificatifs à l'adresse suivante :



AÉSIO Mutuelle – Action Sociale
TSA 51520 - 53106 Mayenne CEDEX



fondsocial@aesio.fr

En cas d'envoi de votre dossier et de ses pièces complémentaires par mail, merci de nous fournir vos documents aux formats acceptés :
jpg, json, pdf, txt, xlsx, eml, xls, xlsx, xlsb, png.